

revue  
**PARTANCES**

Recherche et études sur l'accès au départ en vacances

**Une publication du Conseil Scientifique  
de l'accès au départ en vacances**

**Appel à textes**

**Revue PARTANCES N°9**

La revue Partances incarne et prolonge les réflexions et travaux du Conseil scientifique et entreprend de valoriser les travaux de recherche d'universitaires, d'étudiant·es et de tout acteur et actrice travaillant sur des questions relatives à l'accès au départ en vacances. Les sept premiers numéros (juin 2015, mai 2016, février 2020, juillet 2021, décembre 2022, novembre 2023, juillet 2024, juillet 2025) sont en ligne sur Cairn.info : <https://shs.cairn.info/revue-partances?lang=fr>

Disponible à la commande à [conseil.scientifique.vacances@gmail.com](mailto:conseil.scientifique.vacances@gmail.com)

Cet appel à textes est ouvert aux chercheur·ses de toutes disciplines, aux acteurs sociaux, médico-sociaux et aux acteurs du tourisme qui souhaitent faire part de leur expérience liée au sujet de ce 9<sup>e</sup> numéro.

**Le thème du numéro 9 est :  
Vacances et frontières**

Les frontières, qu'elles soient politiques, géographiques, économiques, sociales, culturelles ou encore personnelles, structurent les mobilités humaines. Elles peuvent être visibles ou invisibles, tangibles ou symboliques, collectives ou intimes. Elles matérialisent des séparations et produisent des conditions de passage : autorisations, ressources financières, moyens matériels, dispositions psychologiques.

Dans le contexte des vacances, ces frontières prennent une dimension particulière. Elles peuvent empêcher le départ, en limiter l'accès ou, au contraire, ouvrir des perspectives inédites. Parler de frontières dans le cadre des vacances renvoie à des franchissements, des migrations, des discontinuités, mais également à des rencontres, des imaginaires, des lisières, des confins.

Ce numéro 9 de Partances propose d'observer les vacances comme un espace de tension entre séparation et franchissement, inégalités et ouverture, repli et transformation. Il s'agit d'interroger les frontières qui traversent l'expérience des vacances, tant du point de vue des individus que des collectifs, et de comprendre comment elles influencent les pratiques, les significations et les représentations associées au départ.

Sans que ce soit limitatif, l'exploration du thème « Vacances et frontières » s'articule autour de deux axes complémentaires. Le premier s'intéresse aux frontières que les vacancier·es sont amené·es à franchir et aux transformations que ces franchissements produisent dans l'expérience du départ. Le second met en lumière les inégalités qui se révèlent aux frontières et qui conditionnent de manière différenciée l'accès aux vacances et aux formes de séjour. Ensemble, ces deux axes permettent de penser les vacances comme un espace paradoxal, à la fois d'ouverture et de contraintes, de possibles et de limites.

### **Axe 1 : Les vacances comme franchissement de frontières**

Le départ en vacances peut être analysé comme un moment de franchissement, qu'il s'agisse de passages concrets ou symboliques. Les vacancier·es sont confronté·es à des frontières multiples qui organisent et transforment leur expérience :

- Frontières géographiques et politiques : l'obtention d'un visa, les contrôles aux frontières, les déplacements internationaux ou régionaux, souvent vécus comme des franchissements difficiles. Ces situations peuvent être accentuées par la méconnaissance des démarches ou par l'appréhension ressentie, en particulier par les personnes peu mobiles. Le tourisme de la frontière (visites de marqueurs frontaliers, exploration des zones d'entre-deux) illustre également la manière dont les frontières deviennent elles-mêmes objet de destination. Ces franchissements produisent aussi des effets de discontinuités entre pays et donnent lieu à des temps d'attente qui peuvent constituer des moments partagés entre membres d'une famille ou d'un groupe, ainsi que des occasions de rencontre avec autrui favorisant des interactions sociales inédites. La frontière de la langue joue également un rôle déterminant : elle peut être recherchée positivement (comme dans le cas des séjours linguistiques) ou, au contraire, être source d'inquiétude (crainte de ne pas parvenir à s'exprimer ou à se faire comprendre). Elle peut engendrer des inégalités selon l'origine sociale et nationale des vacancier·es.
- Frontières personnelles : partir peut impliquer de surmonter des peurs, de quitter sa zone de confort. Rester chez soi, ne pas savoir avec qui partir, ne pas avoir envie de voyager peuvent traduire des craintes conditionnant l'accès au départ.
- Frontières culturelles et sociales : la rencontre entre touristes et habitant·es, ou entre touristes de milieux sociaux différents, met en lumière des discontinuités dans les pratiques et représentations.
- Frontières entre formes de vacances : distinction entre tourisme de loisirs et séjours familiaux (visite aux proches, retours au pays), entre vacances et travail (télétravail, droit à la déconnexion, working holidays, woofing, coworkation...), ou encore entre tourisme et hospitalités (migrants, apprentis, stagiaires, personnes accompagnant un proche hospitalisé).
- Frontières symboliques et environnementales : rapports entre humain·es et non-humains (faune, flore) lors des séjours, et rapport au territoire à travers les espaces enclavés ou « sous bulle » (centres de vacances, clubs balnéaires...).

Ces différentes dimensions soulignent que les vacances ne se réduisent pas à un simple déplacement spatial, mais qu'elles engagent des franchissements d'ordre psychologique, social, écologique et politique.

### **Axe 2 : Les vacances comme révélateur d'inégalités aux frontières**

Si les vacances offrent des opportunités d'ouverture, elles révèlent aussi des inégalités persistantes. Ces dernières se matérialisent par des frontières qui marquent l'accès différencié aux espaces, aux pratiques et aux expériences :

- Inégalités administratives : l'obtention d'un visa ou d'une autorisation de séjour dépend de critères économiques, sociaux ou politiques, excluant certain·es vacancier·es de destinations spécifiques.
- Inégalités spatiales : certains lieux de vacances restent réservés à des catégories sociales privilégiées. Les frontières invisibles entre « classes » de touristes se traduisent dans le choix des destinations, des hébergements ou des pratiques (croisières, quartiers d'hôtels, espaces naturistes).
- Tourisme sous bulle : la multiplication des offres touristiques enclavées (clubs balnéaires, campings, Center parcs...) illustre un phénomène de fermeture, où l'expérience des vacancier·es est déconnectée du territoire environnant.
- Frontières sociales et symboliques : les distinctions entre catégories de vacancier·es traduisent des hiérarchies implicites, renforçant les clivages sociaux existants.

Les vacances apparaissent ainsi comme un révélateur des discontinuités sociales et territoriales, mais aussi comme un espace où ces frontières peuvent être reproduites, déplacées ou parfois contestées.

**Bibliographie indicative**

- Abellan-Calvet, N. (2023). *Social tourism and the inclusion of the LGBTQ+ community*. *Partances*, 6, 22-25.
- Amirou, R. (1995). *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*. PUF.
- Caire, G. (2015). « Partir à tout prix ? » La résistance du désir de vacances des Français. *Partances*, 1, 23-28.
- Cesbron, L., & Chapuis, H. (2022). Le COVID-19 : une opportunité pour le tourisme interne en Amérique Latine ? *Partances*, 5, 34-38.
- Greffier, L. (2023). Voyage en développement durable, un touriste en déroute ! *Partances*, 6, 26-37.
- Knafou, R. (2012). *Tourisme et géographie : entre géographie culturelle et géographie critique*. Belin.
- Löfgren, O. (1999). *On holiday: A history of vacationing*. University of California Press.
- Périer, P. (2022). Vous avez dit vacances « populaires » ? *Partances*, 5, 10-16.
- Stock, M. (2003). Mobilités géographiques et pratiques des lieux : Les logiques de l'habiter métropolitain. *EspacesTemps.net*. <https://doi.org/10.26151/espacestems.net-br2r-7e94>
- Urry, J., & Larsen, J. (2011). *The tourist gaze 3.0*. Sage.
- Viaud, M. (2022). Les vacances : se découvrir, rencontrer, apprendre. *Partances*, 5, 52-57.

## MODALITES DE DÉPOT DES PROPOSITIONS ET CALENDRIER

Les contributions (texte complet) sont attendues pour **le 12 janvier 2026**.

Elles sont à adresser par mail à : [conseil.scientifique.vacances@gmail.com](mailto:conseil.scientifique.vacances@gmail.com)

Les propositions, rendues anonymes, seront évaluées en double lecture.

Un retour sera fait aux auteurs et autrices pour février 2026.

La publication du numéro est prévue pour juin 2026.

## CONSIGNES AUX AUTEURS ET AUTRICES

Les textes devront compter entre 20 000 et 40 000 signes, espaces compris, bibliographie incluse.

- **Présentation de l'auteur** (fournir une photo portrait Haute qualité) : 300 caractères avec espaces ;
- **Proposition de titre** (la Revue s'autorise à vous soumettre une reformulation si besoin) : 40 caractères avec espaces ;
- **Sous-titre de partie** : 45 caractères avec espaces ;
- **Résumé en anglais** : 1000 caractères avec espaces.

**Chaque auteur/autrice est invité·e à remettre son article selon les normes APA.**

## CITATION EN BIBLIOGRAPHIE

### **Pour un ouvrage :**

Auteur, Initiale. (Année de publication). *Titre du livre en italique* (édition). Maison d'édition.

Ex. : Viard, J. (2006). *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. Éditions de l'Aube.

### **Pour un article :**

Auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique*, Volume en italique (Numéro), Plage de pages. DOI si existant

Ex. : Greffier, L. (2009). « Une forme élémentaire du bonheur : les vacances ». *Ethnologie des gens heureux, Ethnologie de la France, Cahier 23*, pp. 49-57.

## CITATION DANS LE TEXTE

Indiquer la page de la citation dans l'ouvrage d'origine. Les noms d'auteurs et autrices sont mentionnés en minuscules. Ex. : (Durand, 2005, p. 38).

Pour les autres situations, vous pouvez consulter : [www.scribbr.fr/category/normes-apa/](http://www.scribbr.fr/category/normes-apa/) ; <https://apastyle.apa.org/>

**MAJUSCULES** : Sigles

**MAJUSCULE INITIALE** : Nom d'organisme substantivé (ex. : Insee, Crédoc) et Nationalité (ex. : les Français)

### **ITALIQUE :**

- Titre d'ouvrages et de périodiques ;
- Marque de produit ;
- Emprunt fait aux langues étrangères (ex. : *staycation, vade mecum, i.e.*)
- Citations en italique et entre guillemets français (« ex » ). Si double guillemets, Français à l'extérieur et anglais à l'intérieur (“...”).
- Pour mettre en évidence un terme ou une expression.

**POUR LES TABLEAUX, LES FIGURES ET LES IMAGES :****Pour les tableaux<sup>1</sup> :**

- Intégrer le tableau dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende et le titre.

**Pour les figures<sup>3</sup> :**

- Fournir le fichier Excel des données ;
- Intégrer une image de la figure dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire la légende et le titre dans le document Word.

**Pour les images :**

- Fournir le fichier à part au format .JPEG ou .TIFF avec une définition minimal de 150 dpi ;
- Intégrer l'image dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende, le titre et le crédit photo.

**PONCTUATION :**

Signe		Règle
Point	.	Pas d'espace avant
Virgule	,	Une espace après
Points de suspension	...	
Parenthèse fermante	)	
Crochet fermant	]	
Parenthèse ouvrante	(	Une espace avant
Crochet ouvrant	[	Pas d'espace après
Deux points	:	Une espace insécable avant
Point-virgule	;	Une espace après
Pont d'exclamation	!	
Point d'interrogation	?	
Guillemets français fermants	»	
Tiret d'incise fermant	-	
Pourcentage	%	
Guillemets français ouvrants	«	Une espace avant
Tiret d'incise ouvrant	-	Une espace insécable après

- **Fin d'un titre** de document ou de chapitre : **pas de ponctuation** ;
- Énumération : virgule après chaque item de l'énumération, mais point après le dernier item s'il correspond à la fin d'une phrase ; dans les énumérations imbriquées, point-virgule pour les items de niveau 1, virgule pour les items de niveau 2 ;
- Après « etc. » : **pas de point de suspension** ;
- Entre les lettres d'un sigle : pas de point.

<sup>1</sup> Les tableaux et les graphiques seront reformatés selon la charte graphique de la revue Partance